

Dia 1 : « **Montfort** » ajouté à son nom en souvenir de son lieu de Baptême (Montfort la Cane)

Dia 2 Raviver notre foi à la source du baptême *éclairage montfortain*

Exposé : Le renouvellement des promesses du baptême, sommet des missions du Père de Montfort

Sources :

1- Dictionnaire de spiritualité montfortaine articles :

Baptême p. 119-135 ; **Consécration** : rénovation des promesses du baptême, p. 292ss ; **Eglise** : baptême et consécration p. 465, tous appelés à la sainteté p. 469 ; **Esclavage d'amour** : fondement liturgique : le baptême p. 489 ; **Fidélité/persévérance** : promesses baptismales p. 565 ; **Grâce et vie baptismale** p. 660ss ; **Liberté** résultant des promesses baptismales p. 763 ; **Liturgie** : acte de consécration à Jésus par les mains de Marie p. 789 ; **Mission** : finalités de la mission p. 938ss ;

Introduction

1706 Louis Grignon est à Rome. Il souhaite partir aux missions lointaines. Le pape Clément XI le renvoie en France en l'invitant à continuer à faire ce qu'il a déjà expérimenté dans des missions paroissiales. Il lui recommande la soumission aux évêques et surtout de bien enseigner la doctrine chrétienne, **de réveiller l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême**. Autrement dit ce n'est pas autre chose que le programme de tous les missionnaires français dans le royaume. (*cf B. Guitteny Grignon de Montfort, missionnaire des pauvres p. 242*).

Dès lors, pendant dix ans, jusqu'à sa mort au cours de la mission de Saint Laurent-sur-Sèvre, le Père de Montfort va déployer sans relâche, son énergie missionnaire dans divers diocèses, dont celui de la Rochelle.

Chaque mission (de trois à cinq semaines) est vécue comme une entreprise apostolique qui se déroule sur plusieurs semaines, selon une pédagogie spécifique. (*cf ci-dessous, descriptif de Grandet*)

Dia 3

1- Contexte ecclésial dans lequel s'inscrit l'activité missionnaire du Père de Montfort

L'action apostolique du Père de Montfort, se situe dans la continuation directe d'un siècle marqué en profondeur par un long effort pastoral pour renouveler le peuple chrétien dans sa foi et ses mœurs.

Dia 4

Quelques repères historiques

Le XVII^e siècle a été une période agitée de l'histoire de France

à l'intérieur : guerres de religion catholiques-protestants

à l'extérieur guerres ruineuses et génératrices de misère dans les campagnes comme dans les villes.

Dans le même temps, siècle fécond dans les domaines des arts, de la culture. Vivant aussi dans le domaine religieux.

Il demeure en dépit de déviations (jansénisme, gallicanisme, quiétisme...) un grand siècle de l'Eglise de France.

Siècle parcouru par un puissant mouvement de renouveau spirituel (commencé en fait même avant la réforme protestante) avec notamment les grands représentants de ce que l'on a coutume d'appeler : « l'Ecole française de spiritualité ».

Le père de Montfort étant reconnu comme le dernier grand de cette école spirituelle après les Vincent de Paul, Bérulle, Olier, Jean Eudes, etc...

Lorsque les décrets du Concile de Trente (1545-1563) qui visent à promouvoir une vraie « Réforme catholique » (Contre Réforme), sont enfin adoptés en France par l'Assemblée du clergé, en 1615, les protagonistes du renouveau en cours sont les premiers à les accueillir et les plus zélés à en appliquer les directives et orientations. Ils y puisent également élan, encouragement et audace pour les œuvres à entreprendre.

Parmi ces œuvres, en premier la formation du clergé, des séminaires sont érigés, de nouveaux instituts sont fondés : Lazaristes (St Vincent de Paul) ; Oratoire (Bérulle) ; etc...

Ensuite, et c'est le but ultime visé par les réformes du Concile, l'instruction du peuple chrétien souvent ignorant des choses de la foi.

Dia 5

2- Un moyen privilégié au service du renouveau : les missions paroissiales.

La formation des fidèles, selon le Concile de Trente, doit se faire principalement par l'enseignement religieux. Cela va passer par le Catéchisme du Concile de Trente (ou Catéchisme romain), publié par Pie V et qui met à la portée des pasteurs, pour la prédication des dimanches, l'essentiel de la doctrine catholique : vérités à croire, sacrements à recevoir, commandements à observer. Une nouvelle attention est apportée au catéchisme des enfants.

Parmi les moyens pastoraux déployés pour atteindre ces objectifs, les missions paroissiales vont prendre une place de choix. L'importance reconnue à cette forme d'action pastorale apparaît dans le fait qu'elle est adoptée par des grands ordres religieux : jésuites, dominicains, capucins etc... tout comme par les grands réformateurs de l'Ecole française et les instituts qu'ils fondent : prêtres de la mission (Lazaristes) ; oratoriens, sulpiciens, eudistes etc... ainsi que par des équipes de prêtres séculiers dans les diocèses.

Des noms sont restés célèbres dans l'ouest de la France : Michel le Nobletz, Julien Maunoir (SJ) Dom Leuduger auquel le Père de Montfort s'associera quelque temps.

Dia 6

3- Un renouveau spirituel ressourcé aux fonts baptismaux

Une des caractéristiques majeures du Renouveau catholique induit par le Concile de Trente, et que l'on retrouvera dans la pratique des missions paroissiales, est la place faite au baptême.

Le Catéchisme romain (du Concile de Trente) rappelle à plusieurs reprises aux pasteurs l'obligation qui leur incombe de renouveler souvent chez les fidèles le sens du baptême et le sérieux des engagements qu'ils ont contractés avec Dieu.

Dia 7

Le Père de Montfort explicite clairement les fondements de cette pratique lorsqu'il présente en quoi consiste ce qu'il appelle la « parfaite consécration à J.C. par les mains de Marie » qui selon lui peut fort bien « *être appelée une parfaite rénovation des vœux ou promesses du baptême* » (cf VD 126). Il fait référence au Concile de Sens (*lequel se tint à Paris en 829 au temps de Louis le Débonnaire cf note OC p.568*), puis au Concile de Trente (VD 129), dont Le Catéchisme, fidèle interprète des intentions de ce saint concile (*celui de Sens*), exhorte les curés à faire la même chose et à porter leurs peuples à se ressouvenir et croire qu'ils sont liés et consacrés à N.S.J.C....

Le Père de Montfort poursuit VD 130 « *Or, si les conciles, les Pères et l'expérience même nous montrent que le meilleur moyen pour remédier aux dérèglements des chrétiens est de les faire ressouvenir des obligations de leur baptême et de leur faire renouveler les vœux qu'ils y ont faits, n'est-il pas raisonnable, qu'on le fasse présentement d'une manière parfaite par cette dévotion et consécration à Notre-Seigneur par sa sainte Mère ?* »

La Réforme catholique, va donc s'appuyant sur la Tradition des Pères. Charles Borromée, évêque de Milan (+ en 1584) va reprendre la pratique de l'anniversaire baptismal et introduit la pratique du renouvellement des promesses ou « vœux » du baptême.

Les missions paroissiales vont intégrer cet exercice public de rénovation des promesses baptismales qui semble devenu une pratique régulière dès la moitié du XVII^e siècle.

En popularisant cette pratique de la rénovation des promesses baptismales, les missions et retraites ont grandement contribué à raviver dans le peuple chrétien la conscience de l'importance fondamentale du baptême. C'est dans la ligne de cette visée apostolique que va œuvrer le Père de Montfort.

Dia 8

II – La praxis baptismale du Père de Montfort

Dia 9

2.1- De la prise de conscience au choix décisif

Lorsque le jeune Louis-Marie entre en formation à Rennes puis au séminaire Saint Sulpice à Paris, les réformes conciliaires ont commencé à porter des fruits : clergé mieux formé en théologie et spiritualité, peuple chrétien mieux instruit des vérités de la foi (catéchisme), associations et confréries se sont multipliées etc...

Louis Grignion va prendre conscience de façon vive/responsable de son statut de baptisé / chrétien, (profondeur de sa relation à Dieu, à la Vierge Marie, engagement en conséquence près des pauvres... cf expérience de Rennes). Un jour en octobre 1702, cela va s'exprimer dans un geste significatif de rupture et de dépassement. Il change son nom de famille en un nouveau nom qualifié par **le lieu de son baptême** « **De Montfort**, prêtre et esclave de Jésus en Marie » (cf signature d'une lettre adressée à sa sœur Guyonne Jeanne) ; signature qu'il choisit dans plusieurs autres lettres dont une à sa mère en 1704.

Louis Grignion devient ainsi **Louis Grignion de Montfort** puis il ajoutera également le nom de **Marie** : Louis-Marie de Montfort prêtre (cf L. 21, 22).

Autre geste signifiant l'importance qu'il accorde au baptême, 1702-1703, il est à Poitiers et restaure avec un groupe d'étudiants le Baptistère Saint-Jean du IV^e siècle. Et lorsqu'il va quitter Poitiers en 1706 pour entreprendre son pèlerinage à Rome, il écrit aux habitants de Montbernage auxquels il a donné une mission en 1705 « ...ne manquez point à accomplir et pratiquer fidèlement vos promesses de baptême et les pratiques...(OC 809).

Dia 10

2.2- 1706, Mandat du pape Clément XI : Renouveler l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême »

Dès son retour le « missionnaire apostolique » va se mettre à l'œuvre, tout d'abord, pendant deux années, au sein de l'équipe des missionnaires de Dom Jean Leuduger directeur des missions diocésaines de Saint-Brieuc.

Dia 11

2.3- Des missions paroissiales finalisées par le baptême et la rénovation baptismale

Puis à partir de 1708 il se lance lui-même dans les diocèses de Nantes puis Luçon et enfin la Rochelle où il va donner sa pleine mesure avec sa touche personnelle.

Pour lui désormais, baptême et rénovation ne sont plus seulement un élément intégré au déroulement de la mission, ils en deviennent l'idée directrice. « Toute sa présentation de la vie chrétienne reposait sur les engagements, les vœux et la consécration baptismale » (cf P. Louis Perouas)

Dia 12 (1)

2.4- Une rénovation des promesses publique et solennelle Inventions et moyens dont se servait Monsieur de Montfort pour perpétuer les fruits de ses missions.

Cf **Joseph Grandet**, *La vie de Messire Louis-Marie Grignion de Montfort, Documents et Recherches n°X, Centre international montfortain, 1994, pages 208 - 224*

Monsieur de Montfort avait appris de l'évangile que le Fils de Dieu envoyant ses apôtres pour faire mission par toute la terre, et convertir les pécheurs, leur recommanda entre'autres choses de faire en sorte que le fruit de leurs travaux apostoliques fût stable et permanent, *ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat* (Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous partiez, que vous donniez du fruit et que votre fruit demeure) Jean 15,16. C'est pourquoi il se servait de toutes les industries que l'Esprit de Dieu pouvait lui suggérer, afin que les pratiques de piété, et les grandes maximes de la religion, qu'il avait tâché d'enseigner aux peuples durant le cours de ses missions, ne s'effacent pas sitôt de leur esprit et de leurs cœurs, et qu'ils persévérassent dans l'observation de la loi de Dieu jusqu'à leur mort.

Pour cet effet, il se servait de dix ou douze pratiques for excellentes, dont nous allons parler.

	Pratiques
1	Etablissement des écoles chrétiennes
2	Confrérie des pénitents et des vierges (cf règlements)
3	Le chant des cantiques
4	Faire le catéchisme
5	Le renouvellement des vœux du baptême (cf contrat d'alliance avec Dieu...)
6	L'adoration perpétuelle du Saint Sacrement
7	La confrérie du Rosaire
8	Association des Amis de la Croix

9	L'établissement de la Compagnie de Marie ou du Saint-Esprit
10	L'établissement des Filles de la Sagesse
11	Cérémonies de processions générales et de l'ordre qu'il y gardait

(Descriptif)

Cérémonies de processions générales et de l'ordre qu'il y gardait

Monsieur Grignion faisait sept processions par chaque mission.

- la première, le jour de la communion générale des femmes,
- la seconde, le jour de la communion des hommes,
- la troisième, le jour de la communion des enfants,
- la quatrième, le jour du service des morts,
- la cinquième, **le jour du renouvellement des vœux du baptême** ; celui-ci est général.
- la sixième, le jour du plantement de la croix ;
- la septième, le jour de la distribution des croix, et des noms de Jésus.

Voici l'ordre qu'il tenait dans ses processions générales.

Le jour marqué pour la procession étant venu et le peuple assemblé dans l'église, Monsieur Grignion montait en chaire, et après une courte exhortation, il prescrivait l'ordre de la marche en cette manière. La croix et la bannière marchaient en tête de la procession. Tous les enfants du catéchisme les suivaient ; les filles précédaient les garçons, toutes les autres filles et les autres garçons, toutes les femmes et les hommes veufs, marchaient ensuite. Enfin, le clergé et ceux qui avaient l'honneur de porter le Saint-Sacrement les suivaient. Puis, la statue de la Sainte Vierge était portée, sur un brancard richement paré, par des filles qui avaient fait vœu de chasteté pour un an, habillées en blanc et ayant les voiles blancs sur la tête. Elles marchaient au milieu des rangs des vierges. On nommait ainsi les filles qui avaient fait ce vœu.

Un diacre, vêtu des ornements de son ordre, portait le saint évangile, marchant à la tête du clergé, et ayant deux flambeaux à ses côtés. Un grand nombre de pénitents marchaient entre les rangs, tous pieds nus, ayant une espèce d'aube par-dessus leurs habits ordinaires, plusieurs une corde au col, d'autres une chaîne de fer. Ceux-ci avaient les mains liées, ceux-là tenaient des bouts de corde à nœuds dans la main, avec lesquels ils se frappaient rudement. J'en ai vu qui traînaient de gros morceaux de fer, attachés à leurs pieds. Ils avaient tous un linge fort clair qui leur couvrait le visage, de sorte qu'on ne pouvait les reconnaître. Ils marchaient avec une si grande modestie et un recueillement si édifiant que les spectateurs en étaient touchés jusques aux larmes. Chaque état avait un étendard à sa tête. Toutes sortes d'instruments précédaient le Saint Sacrement. Quatre ou cinq coureurs voltigeaient continuellement entre les rangs, pour avertir qu'il fallait s'arrêter ou marcher. Deux personnes choisies conduisaient la compagnie de chaque état, et leur faisaient chanter des cantiques ou des psaumes, des hymnes et psalmodier le chapelet. Quand la procession était trop nombreuse pour faire marcher le peuple deux à deux, on les faisait marcher quatre à quatre. Il y en avait plus d'un quart de lieues de loin. La marche était toujours de trois pas de distance, l'ordre en était tout à fait régulier ; la piété, la dévotion et la modestie y régnaient universellement. **On n'admettait personne dans cette procession qu'elle n'eût un chapelet, une croix et un contrat d'alliance à la main.** Tous ceux qui n'étaient pas munis de ces marques de piété et qui n'avaient pas fait leur mission, c'est-à-dire, qui ne s'étaient pas confessés, ou qui n'étaient pas de la paroisse, marchaient confusément et sans aucun ordre après le S. Sacrement.

Quand on était arrivé au reposoir, le diacre chantait l'évangile du jour, et le clergé une des hymnes du Saint Sacrement, et l'officiant ayant dit l'oraison, Monsieur Grignion prêchait. Ensuite, on continuait la marche de la procession comme auparavant, excepté que le diacre marchait alors immédiatement après la croix et la bannière, et étant arrivé à la grande porte de l'église, il s'assoit dans un fauteuil, tenant le S. Evangile ouvert sur ses genoux. Et tous ceux qui avaient marché en procession, et non les autres, avant d'entrer dans l'église, se mettaient à genoux, le baisaient, en disant :

Dia 12 [(2) photo + (3) Texte] **Je crois fermement toutes les vérités du Saint Evangile de Jésus-Christ.**

Ils entraient ensuite dans l'église et, passant par devant les fonts baptismaux, un prêtre leur faisait prononcer les vœux de leur baptême, en leur faisant baiser les fonts, et dire ces paroles :

Dia 13 **Je renouvelle, de tout mon cœur, les vœux de mon baptême, et renonce pour jamais au démon, au monde et à moi-même.**

Ce renouvellement étant fait, ils allaient à un autel où était Monsieur Grignion, qui tenait entre ses mains une petite statue de la Sainte Vierge qu'il portait toujours sur lui, de laquelle il leur faisait baiser les pieds et prononcer ces paroles :

Dia 14 Je me donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie, pour porter ma croix à sa suite tous les jours de ma vie.

Ces cérémonies étant achevées et les prêtres les ayant aussi faites à leur tour, ils allaient au font et entonnaient le grand *Credo* que tout le peuple chantait, cependant que M. Grignon montait en chaire. Il n'avait pas plutôt achevé de le chanter qu'il commençait son sermon. Vers la fin de son discours, il faisait quelques interrogations au diacre, qui tenait le S. Evangile entre ses mains. Il lui demandait, par exemple, si on pouvait se sauver dans toutes les religions ; quelle était la meilleure, si la catholique était seule dans laquelle on pouvait se sauver ; s'il suffisait de faire une profession extérieure de la religion catholique pour être sauvé ? etc.

Le diacre, ayant répondu à toutes ces questions, Monsieur Grignon lui demandait quelle était la règle que tout chrétien devait nécessairement observer pour mériter le bonheur éternel. Le diacre répondait en faisant voir le **livre de l'Evangile** au peuple : « **Voilà la règle, disait-il, de tous les chrétiens. Quiconque n'en observera pas tous les préceptes et ceux de l'Eglise n'entrera jamais dans le Royaume des Cieux** ».

Après quelques autres paroles, il portait le livre d'Evangile au prédicateur, qui le prenait à genoux et, l'ayant pris sur sa poitrine après s'être relevé, il prêchait si patiemment que tous ses auditeurs fondaient en larmes.

Après ses sermons, il bénissait tous les rosaires, chapelets, croix et images du peuple. On donnait ensuite la bénédiction du Saint Sacrement. Ainsi se terminaient toutes les cérémonies des processions générales que faisait Monsieur Grignon, à la fin de toutes ses missions.

Voici la manière dont il se servait pour faire marcher le peuple, dans un ordre très beau et très régulier. Etant en chaire et après avoir fait son sermon, il appelait toutes les petites filles du catéchisme, et leur ordonnait de prendre chacune une compagne et de passer toutes, deux par deux, par devant la chaire, et de suivre la croix et la bannière. Il commandait ensuite aux petits garçons et à tous les autres selon leur rang et leur état, de faire la même chose. Le tout exécuté sur le champ, sans trouble ni dérèglement et il faisait lui seul, sans remuer de sa place, ce que douze personnes auraient eu de la peine de faire, en se donnant beaucoup de mouvement.

Ce qu'il nous faut surtout souligner, c'est l'importance donnée par le Père de Montfort à la démarche de rénovation, à la fois personnelle et publique et par la solennisation dont il l'entoure, avec en particulier, la signature du « contrat d'alliance » lequel portait la signature « **L.M. de Montfort** », à laquelle devait venir s'ajouter celle du fidèle lui-même. Pour ceux qui ne pouvaient écrire ils y adhéraient en mettant un « X » à la place de la signature. (Cf annexe)

Dia 15

2.5- Une rénovation « par les mains de Marie »

Nous sommes là face à une innovation propre au Père de Montfort à savoir l'introduction dans le texte de renouvellement, du rôle de la Vierge Marie. La première partie du Traité de la Vraie dévotion (VD 14-48) expose longuement la place à accorder à la Vierge Marie dans cette rénovation des promesses du baptême. La place qu'il donne à la Vierge Marie qui n'a d'autre but que de disposer le baptisé à vivre avec toujours plus de vérité sa fidélité à Jésus-Christ et à son Evangile.

cf VD 61 « Jésus-Christ notre Sauveur, vrai Dieu et vrai homme, doit être la fin dernière de toutes nos autres dévotions... »

Dia 15

VD 62 « Si donc nous établissons la solide dévotion de la Très Sainte Vierge, ce n'est que pour établir plus parfaitement celle de Jésus-Christ, ce n'est que pour donner un moyen aisé et assuré pour trouver Jésus-Christ. Si la dévotion à la Sainte Vierge éloignait de Jésus-Christ, il faudrait la rejeter comme une illusion du diable ; mais tant s'en faut qu'au contraire, comme j'ai déjà fait voir et ferai voir encore ci-après : cette dévotion ne nous est nécessaire que pour trouver Jésus-Christ parfaitement et l'aimer tendrement et le servir fidèlement. »

Dia 16

III- Quelques accents de l'enseignement du Père de Montfort sur le baptême

Dia 17 3.1- La centralité de Jésus-Christ « alpha et omega » (christocentrisme)

En cela le Père de Montfort est dans la droite ligne de l'Ecole Française de spiritualité avec le renvoi à la contemplation des Mystères et états de la vie de Jésus-Christ. La place centrale du mystère de l'incarnation. Toute la vie chrétienne doit conduire à connaître Jésus-Christ, à le suivre, s'unir à lui, vivre de sa vie. (place des sacrements eucharistie, confession...). L'infidélité aux engagements baptismaux est d'abord infidélité à Jésus-Christ. L'acte de consécration vise à une plus grande et plus parfaite fidélité de disciple du Christ (cf ASE 225-227).

Dia 18

3.2- Baptême et consécration

Ce qui semble le plus caractériser l'enseignement du Père de Montfort sur le baptême (et la rénovation des promesses baptismales), c'est son insistance à en parler comme d'une « consécration à Jésus-Christ ». C'est un des maîtres-mots de sa théologie spirituelle, ou de ce que l'on appelle désormais de la « spiritualité montfortaine ». Consécration du baptisé uni au Consacré par excellence qu'est le Christ lui-même « *Pour eux je me consacre moi-même afin qu'ils soient aux aussi consacrés* » (cf Jn 17,19).

Par le baptême, le baptisé devient membre à part entière du Corps du Christ. De ce fait il participe à la vie même du Christ nourrie à la Parole de Dieu et aux sacrements de l'Eglise. Revêtu du Christ, il est appelé à entrer toujours plus avant dans l'intimité de la vie trinitaire. « *Toute notre perfection consiste à être conformes, unis et consacrés à Jésus-Christ* » (VD 120).

Dia 19

3.3- Baptême et « esclavage d'amour »

Pour traduire cette relation d'appartenance-dépendance à Jésus-Christ, dans une démarche libre, le Père de Montfort va l'exprimer par un terme qui nous surprend aujourd'hui à savoir le terme « d'esclave ». En fait il n'innove pas. Il veut simplement mettre en lumière le changement radical auquel est appelé le baptisé à savoir renoncer à l'esclavage du « péché » pour vivre un « esclavage d'amour » « Nous devons être à Jésus-Christ et le servir [...] comme des esclaves amoureux, qui par un effet de grand amour, se donnent et se livrent à le servir en qualité d'esclaves pour l'honneur seul de lui appartenir. [...] Le baptême nous a rendus esclaves de Jésus-Christ » (VD 73 ; SM 34).

cf Saint Paul aux Romains 6,15ss « *Quoi donc ? Allons-nous pécher parce que nous ne sommes pas sous la Loi, mais sous la grâce ? Certes non ! Ne savez-vous pas qu'en vous offrant à quelqu'un comme esclaves pour obéir, vous devenez les esclaves du maître à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice ? Mais grâces soient rendues à Dieu ; jadis esclaves du péché, vous vous êtes soumis cordialement à la règle de la doctrine à laquelle vous avez été confiés, et, affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice [...]* ²⁰ *Mais aujourd'hui, libérés du péché et asservis à Dieu, vous fructifiez pour la sainteté, et l'aboutissement, c'est la vie éternelle. Car le salaire du péché c'est la mort : mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus Notre Seigneur.* »

Dia 20

3.4- Baptême et rénovation

Le Père de Montfort vise donc dans ses missions à appeler à la conversion des cœurs, à raviver chez les baptisés la prise de conscience des engagements/promesses faites au baptême. Il voit la réalité de la tiédeur, de l'infidélité. Il écrit dans la formule de renouvellement : « *Hélas ! ingrat et infidèle que je suis, je ne vous ai pas gardé les vœux et promesses que je vous ai si solennellement faits dans mon baptême, je n'ai point rempli mes obligations, je ne mérite pas d'être appelé votre enfant ni votre esclave* » (ASE 223).

Il invite donc à centrer de nouveau sa vie sur Jésus-Christ.

Il s'attaque à l'oubli et à l'ignorance de ce que à quoi engage la vie baptismale en instruisant longuement. Aider ainsi les baptisés à prendre conscience que par leur baptême qu'ils sont « liés/consacrés à Jésus-Christ comme des esclaves à leur Rédempteur et Seigneur » (cf VD 129, 130,131).

Si le Père de Montfort donne à ce renouvellement des promesses baptismales le titre de « consécration », c'est bien pour signifier qu'il s'agit d'une reprise et d'une ratification personnelle, consciente et volontaire, du « contrat d'alliance fait autrefois avec Dieu par les parrain et marraine » (cf VD127).

Dia 21

3.5- Baptême et rénovation parfaite par Marie

Tendre à la perfection est notre vocation assurée, se plaît à redire le Père de Montfort. Et c'est l'objectif qu'il propose à ceux qui renouvellent les engagements de leur baptême. Il n'est pas moins ambitieux pour eux que pour lui-même, ni moins exigeant. Et pour mieux assurer leur fidélité, malgré faiblesses et difficultés, il les invite à prendre le moyen incomparable d'une vraie et parfaite dévotion à Marie.

« Or, si les conciles, les Pères et l'expérience même nous montrent que le meilleur moyen pour remédier aux dérèglements des chrétiens est de les faire ressouvenir des obligations de leur baptême et de leur faire renouveler les vœux qu'ils y ont faits, n'est-il pas raisonnable qu'on le fasse présentement d'une manière parfaite par cette dévotion et consécration à Notre-Seigneur par sa sainte Mère ? Je dis d'une manière parfaite, parce qu'on se sert, pour se consacrer à Jésus-Christ, du plus parfait de tous les moyens, qui est la Très Sainte Vierge. » (VD130).

Cf Quatrième moyen proposé pour acquérir la Sagesse, Jésus-Christ : *« Voici enfin le plus grand des moyens et le plus merveilleux de tous les secrets pour acquérir et conserver la divine Sagesse, savoir : une tendre et véritable dévotion à la Sainte Vierge » (ASE 203).*

Pour le Père de Montfort, fort de sa propre expérience, il peut affirmer : *« plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ. C'est pourquoi la parfaite consécration à Jésus-Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très sainte Vierge, qui est la dévotion que j'enseigne ; ou autrement une parfaite rénovation des vœux et promesses du saint baptême » (VD120).*

Il souligne que cette parfaite consécration du baptême est nécessairement mariale. La consécration du monde s'opère en Jésus-Christ et par Jésus-Christ et cela parce que Marie a dit oui. Dans la pensée de Montfort il n'y a pas deux consécérations. Il n'y en a qu'une.¹

Dia 22

IV- Du renouvellement de l'esprit du christianisme à la nouvelle évangélisation

Qu'en est-il aujourd'hui de la praxis missionnaire du Père de Montfort concernant l'importance à accordée aux engagements du baptême dans la vie quotidienne ?

Dans la Règle manuscrite des Missionnaires de la Compagnie de Marie, au chapitre « Pratiques de leurs missions n°7, le but des missions est clairement précisé : *« Le but de leur mission est de renouveler l'esprit du christianisme dans les chrétiens. Ainsi, ils en font renouveler les promesses, comme ils en ont l'ordre du Pape, de la manière la plus solennelle, et ils ne donnent l'absolution et la communion à aucun pénitent qu'il n'ait auparavant, avec les autres, renouvelé les promesses de son Baptême. Il faut avoir expérimenté les fruits de cette pratique pour connaître son prix. »*

Dia 23

4.1- Il y a toujours à renouveler l'esprit du christianisme chez les chrétiens

La dynamique de la « nouvelle évangélisation » lancée depuis Jean-Paul II, rappelle à l'ensemble des chrétiens la nécessité de se renouveler en profondeur à la lumière du Concile Vatican II et toute la réflexion et les mises en œuvres qui en découlent (cf notamment les divers synodes qui se sont tenus).

Le Concile Vatican II (en une vingtaine de citations en cinq documents) a nettement mis en lumière l'importance et la doctrine du baptême comme sacrement d'initiation et de naissance à une vie nouvelle dans le Christ, fondement de toute la vie chrétienne.

A titre d'exemple voici deux passages significatifs :

a) *Le baptême source de l'appel universel à la sainteté*

« Appelés par Dieu, non au titre de leurs œuvres mais au titre de son dessein gracieux, justifiés en Jésus notre Seigneur, les disciples du Christ sont véritablement devenus par le baptême de la foi, fils de Dieu, participants de la nature divine et, par la même, réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il leur faut donc, avec la grâce de Dieu, la conserver et l'achever par leur vie. » (LG 40)

¹ Art. Consécration Dict. Spi p.292ss

b) « C'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né « l'admirable sacrement de l'Eglise tout entière ».

C'est pourquoi, de même que le Christ a été envoyé par le Père, ainsi lui-même envoya ses apôtres, remplis de l'Esprit saint, non seulement pour que, proclamant l'Evangile à toute créature, ils annoncent que le Fils de Dieu, par sa mort et sa résurrection, nous a délivrés du pouvoir de Satan ainsi que de la mort, et nous a transférés dans le royaume du Père, mais aussi afin qu'ils exercent cette œuvre de salut qu'ils annonçaient, par le sacrifice et les sacrements autour desquels gravite toute la vie liturgique. **C'est ainsi que par le baptême** les hommes sont greffés sur le mystère pascal du Christ : morts avec lui, ensevelis avec lui, ressuscités avec lui² ; ils reçoivent l'esprit d'adoption des fils « dans lequel nous crions : Abba, Père » (Rm8, 15), et ils deviennent ainsi ces vrais adorateurs que cherche le Père. (Concile vatican II, Constitution Sacrosanctum Concilium 'La sainte liturgie', n°5-6)

Si c'est le même Esprit-Saint qui est toujours à l'œuvre au sein de l'Eglise, si c'est le même Evangile etc..., la grande différence d'avec l'époque du Père de Montfort c'est que les acteurs de cette nouvelle évangélisation ne sont plus seulement le clergé (évêques/prêtres/diacres) mais bel et bien l'ensemble du Peuple de Dieu avec la place imminente des laïcs.

« Il est souverainement important que tous les chrétiens aient conscience de l'extraordinaire dignité qui leur a été donnée par le baptême » (Les fidèles laïcs, Jean-Paul II, n°64).

Aujourd'hui, nous bénéficions d'une théologie du baptême qui s'est profondément renouvelée en retrouvant les richesses de la Tradition (recherches bibliques, historiques) et en bénéficiant des apports des sciences humaines (pédagogie, rôle des rites symboliques dans tous les domaines de la vie sociale).

(Suite à la réforme demandée par le Vatican II (SC 66-70), nous bénéficions aujourd'hui d'un triple rituel du baptême pour les enfants, les enfants d'âge scolaire, pour les adultes, avec des parcours renouvelés dont les introductions et les notes doctrinales, pastorales et liturgiques sont des mines pour des la mise en œuvre des richesses du baptême)(cf Note 16, Dict Spi. Montfortaine p. 136)

La nouvelle évangélisation repose bien évidemment sur toute la réflexion menée explicitement sur ce thème (cf dernier synode d'octobre 2012). Cf aussi en particulier en France, la réflexion sur « Proposer le foi dans la société actuelle » avec toute la recherche sur les sacrements de l'initiation et la catéchèse.

De plus, les moyens de cette nouvelle évangélisation s'ils s'appuient toujours sur le témoignage de baptisés, de communautés vivantes, sur l'importance du dialogue inter-religieux et de la spiritualité de communion, etc... ces moyens intègrent aussi les nouvelles technologies de la communication (télévision, internet, smartphone, etc...)

Dia 24

Tous appelés à la sainteté ... à l'école de la Vierge Marie

Au chapitre V de la Constitution Lumen Gentium il est souligné avec force que « dans l'Eglise tous, qu'ils appartiennent à la hiérarchie ou qu'ils soient régis par elle, sont appelés à la sainteté selon la parole de l'apôtre : « Oui, ce que Dieu veut c'est votre sanctification » (1 Th 4,3 ; Ep 1,4), (Cf. LG n°39).

« Appelés par Dieu, non au titre de leurs œuvres mais au titre de son dessein gracieux, justifiés en Jésus Notre Seigneur, les disciples du Christ sont véritablement devenus par le baptême de la foi, fils de Dieu, participants de la nature divine et, par la même, réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il leur faut donc, avec la grâce de Dieu, la conserver et l'achever par leur vie. » (LG n°40).

24 suite en tant que famille montfortaine, cette vocation universelle à la sainteté, à devenir « de vrais disciples de Jésus-Christ » (VD 111), est un appel à approfondir et à promouvoir le moyen privilégié, expérimenté avec fruits par Saint Louis-Marie de Montfort, à savoir, la parfaite consécration à Jésus-Christ Sagesse incarnée par les mains de la Vierge Marie. (Cf VD 118-125, 152, 171).

Nous savons la place reconnue de la Vierge Marie dans l'économie du salut. Le concile l'a clairement exprimée dans le Ch.8 de L.G. « La bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Eglise ».

« Tout au long de son histoire, le Peuple de Dieu a expérimenté ce don fait par Jésus sur la croix : le don de sa Mère. La Vierge Marie est vraiment notre Mère, qui nous accompagne dans notre pèlerinage de foi, d'espérance et de charité, vers l'union toujours plus intense avec le Christ, unique sauveur et médiateur du salut (cf. Const. Lumen Gentium, 60 and 62).

² Cf. Rm6,4 ; Ep 2,6 ; Col 3,1 ; 2 Tm 2, 11

Comme on le sait, dans mes armoiries épiscopales, qui sont l'illustration symbolique du texte évangélique que nous venons de citer, la devise Totus tuus s'inspire de la doctrine de saint Louis-Marie Grignion de Montfort (cf. Ma vocation, don et mystère, pg 42; Rosarium Virginis Mariae, 15). Ces deux mots expriment l'appartenance totale à Jésus par Marie : "Tuus totus ego sum, et omnia mea tua sunt," écrit saint Louis-Marie, et il traduit : "Je suis tout à vous, et tout ce que j'ai vous appartient, ô mon aimable Jésus, par Marie, votre sainte Mère." (Traité de la vraie dévotion, 233). La doctrine de ce Saint a exercé une profonde influence sur la dévotion mariale de nombreux fidèles et sur ma propre vie. Il s'agit d'une doctrine vécue, d'une remarquable profondeur ascétique et mystique, exprimée dans un style vivant et ardent, qui a souvent recours à des images et à des symboles. Depuis l'époque où vivait saint Louis-Marie, la théologie mariale s'est cependant beaucoup développée, grâce surtout à l'apport décisif du Concile Vatican II. La doctrine montfortaine doit donc être relue et interprétée aujourd'hui à la lumière du Concile, tout en gardant substantiellement la même valeur. » (Extrait Lettre Jean-Paul II à la Famille Montfortaine, 2003)

D'une telle spiritualité, qui s'enracine dans la démarche de Jean prenant Marie dans sa vie de « disciple » (Jn 19, 27), le Père de Montfort est un témoin et un maître dans l'Eglise.

« Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue et aimée, plus honorée que jamais elle n'a été... » (VD 55 ; cf. aussi 47-50, 113). Comment ne pas voir une nécessité pour notre temps dans ces paroles « prophétiques » d'autant plus que LG le souligne à sa manière : « Ce rôle subordonné de Marie, l'Eglise le professe sans hésitation, elle ne cesse d'en faire l'expérience, elle le recommande au cœur des fidèles pour que cet appui et ce secours maternels les aident à s'attacher plus intimement au Médiateur et Sauveur » (LG 62).

Dia 25

Conclusion

Laissons la dernière parole au Pape Jean-Paul II

« La spiritualité mariale, non moins que la dévotion correspondante, trouve une source très riche dans l'expérience historique de personnes et des diverses communautés chrétiennes qui vivent parmi les peuples et les nations sur l'ensemble de la terre. J'aime à ce propos évoquer, parmi de nombreux témoins et maîtres de cette spiritualité, la figure de saint Louis-Marie Grignion de Montfort qui proposait aux chrétiens la consécration au Christ par les mains de Marie comme moyen efficace de vivre fidèlement les promesses du baptême. Je constate avec plaisir que notre époque actuelle n'est pas dépourvue de nouvelles manifestations de cette spiritualité et de cette dévotion. Il y a donc de solides points de référence qu'il faut garder en vue. » (Redemptoris Mater n° 48).

Dia 26 Bienheureux Jean-Paul II, Saint Louis-Marie de Montfort ; Bienheureuse Marie Louise de Jésus ; P. Gabriel Deshayes

Dia 27 Pape François (photo)

Dia 28 Pape François AUDIENCE GÉNÉRALE Place Saint-Pierre Mercredi 8 janvier 2014

1. Le baptême est le sacrement sur lequel se fonde notre foi elle-même et qui nous greffe comme des membres vivants dans le Christ et dans son Église. Avec l'Eucharistie et la confirmation, il forme ce qu'on appelle l'« initiation chrétienne », qui constitue comme un unique grand événement sacramentel qui nous configure au Seigneur et fait de nous un signe vivant de sa présence et de son amour.

Dia 29 [...] Nous devons réveiller la mémoire de notre baptême. En revanche, nous sommes appelés à vivre notre baptême chaque jour, comme la réalité actuelle de notre existence. [...]

[...] C'est grâce au baptême que nous sommes capables de pardonner et d'aimer aussi ceux qui nous offensent et nous font du mal ; que nous réussissons à reconnaître chez les derniers et chez les pauvres la face du Seigneur qui nous rend visite et se fait proche. Le baptême nous aide à reconnaître sur le visage des personnes dans le besoin, chez ceux qui souffrent, également de notre prochain, la face de Jésus.

Tout cela est possible grâce à la force du baptême !

Annexe :

Contrat en forme de dyptique

1- CONTRACT D'ALLIANCE AVEC DIEU

Voeux ou promesses du St. Baptême
[1re Formule]

1. Je croy fermement toutes les veritez du St. Evangile de Jesus-Christ.
2. Je renonce pour jamais au Démon, au monde, au péché et à moi-même.
3. Je promets moyennant la grâce de Dieu qui ne me manquera point; de garder fidèlement tous les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, évitant le péché mortel & ses occasions, entr'autres les mauvaises compagnies.
4. Je me donne tout entier à JESUS-CHRIST par les mains de MARIE, pour porter ma Croix à sa suite tous les jours de ma vie.
5. Je croy que si je garde fidèlement ces promesses jusqu'à la mort, je seray éternellement sauvé, mais que si je ne les garde pas, je seray éternellement damné. En foi de quoi j'ai soussigné.

Fait en face d'Eglise dans la Paroisse de Pontchateau ce 4e may l'an 1709.
L. m de monfort

2- Pratiques de ceux qui ont renouvelé les Vœux du Baptême.

2. 1. Ils diront tous les jours au moins la petite Couronne de la très Ste Vierge composée de 3 Pater & de 12 Ave.
2. Ils se confesseront à tout le moins tous les mois.
3. Il fuiront comme la peste les cabarets & jeux publics, la danse, les comedies, & autres Spectacles.
4. Tous les ans le 2e du mois de février ils renouvelleront les Voeux de leur Baptême, reciteront le St. Rosaire & adoreront le Très-Saint-Sacrement.
5. Ils conserveront chèrement la Croix qu'on leur donnera dans la Renovation de leurs promesses, avec ce présent Contract.
6. Ils fuiront la vanité & le luxe dans leurs habits, &c.
7. Ils diront tous les jours 5 Pater & 5 Ave en l'honneur des 5 Noms renfermez dans la Croix qu'on leur donnera, & des cinq Playes de Jesus-Christ crucifié, qui est leur Chef & leur Modèle.

Grandet précise au sujet de ce « contrat d'alliance »

« [...] il avait fait imprimer une formule de ce renouvellement des vœux du Baptême qu'il faisait signer à ceux qui savaient écrire. »

Le missionnaire le distribuait à tous ceux qui avaient participé à la mission, à savoir à ceux qui avaient assisté aux différents services et étaient disposés à accomplir l'acte essentiel de la mission : le renouvellement des vœux du baptême.